être faite sous forme d'avances à la Canadian National Railway Stock Company ou à toute compagnie comprise dans le réseau du chemin de fer Canadian Northern ou du Grand Trunk Pacific Railway System, ou sous forme d'équipement ou de matériel acquis par le Ministre	
Chemin de fer de la baie d'Hudson	
114 Têtes de ligne de Port-Nelson	
BUDGET SUPPLEMENTAIRE.	
(Plein montant des sommes ci-dessous).	
CHEMINS DE FER ET CANAUX—IMPUTABLE SUR LE REVENU.	
Canaux.	
Carillon et Grenville—Améliorations—Crédit supplémentaire Welland—Reconstruction de l'élévateur à Port-Colborne—Crédit sup-	20,500 00
392{ plémentaire	15,000 00
Lachine—Réparations au syphon de la rivière Saint-Pierre—Crédit supplémentaire	1,000 00
CHEMINS DE FER.	Walt F
Grand Tronc—Paiement des frais se rattachant à l'acquisition du 393 Grand Tronc de chemin de fer et des réseaux alliés—Crédit	
supplémentaire	200,000 00 24,555 50
Divers.	21,000 00
· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·	Paken
Etudes et inspections-Canaux—Crédit supplémentaire Paiement des dépenses se rattachant à l'administration du contrôle du combustible (mandat du Gouverneur général du 5 août 1920) Augmentation du montant du prêt autorisé par le crédit 478, Loi des	10,000 00 50,000 00
subsides No 4, 1920—Crédit supplémentaire	1,520,000 00
CHEMINS DE FER ET CANAUX—IMPUTABLE SUR LA PERCEP REVENU.	TION DU
480 Cl I. f. I. VEt-t Is combler to difficit des fusio Ven	
430 Chemins de fer de l'Etat, en vue de combler le déficit des frais d'exploitation pour les neuf mois se terminant le 31 décembre 1920, l'administration des chemins de fer étant par les présentes autorisée à appliquer les recettes et le revenu au paiement des frais	
d'exploitation—Crédit supplémentaire	000 000 00
GOUVERNEMENT CIVIL.	meant and
Ministère des Chemins de fer et Canaux— Pour payer, au lieu de permis d'absence, aux fonctionnaires mis	D. Company
à la retraite qui suivent, les sommes ci-après indiquées:	roo 00
L. K. Jones	500 00
440 M. W. Maynard	280 00 410 66
A. U. Almon.	160 00
J. P. Wright	266 66
W. B. A. Hill.	224 00
Dépense casuelle—	
Impressions et papeterie—Crédit supplémentaire	1,500 00